



Association pour la **R**econnaissance de Noisement, l'**A**ménagement de son **S**ite et la  
**S**auvegarde de son **E**nvironnement **N**aturel

**Assemblée Générale de l'ARNASSEN**  
**Année 2018**

**RAPPORT MORAL**

L'association ARNASSEN a été créée en 1987, à l'initiative des habitants de Noisement afin, initialement :

- d'identifier notre hameau comme patrimoine rural à préserver
- de se rapprocher de Seine-Port et de ses composantes sociales.

Jadis inclus pour les  $\frac{3}{4}$  dans la ville nouvelle de Sénart et pour le  $\frac{1}{4}$  restant dans la commune de Seine Port, notre hameau est partagé entre les communautés d'agglomérations de :

- Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart (Cesson, Savigny le Temple, et Nandy)
- Melun Val de Seine (Seine-Port)

*L'ARNASSEN, au sein du tissu associatif de son territoire et au-delà, s'impose maintenant comme interlocuteur de Grand Paris Sud, par ses compétences en matière d'environnement rural.*

Le dynamisme des adhérents à l'ARNASSEN a montré, cette année encore, son efficacité. La solidarité des habitants de Noisement et de ses environs a permis de belles rencontres et montre que notre territoire est un espace de proximité, où l'entraide entre voisins est manifeste. La mise en œuvre des compétences de chacun au service de la communauté est effective dans notre hameau. Il faut saluer ce bel exemple de solidarité que nous veillerons à développer.

D'autre part, ces compétences accumulées depuis de nombreuses années, peuvent aussi s'exprimer dans le cadre plus administratif de nos communes et de nos communautés d'agglomérations de Melun Val de Seine et de Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart.

Cependant, l'ARNASSEN veillera à ce que le pacte de « non agression » signé en 2012 avec Nandy soit bien respecté, tout en restant très attentif à ce que les terres gelées par l'ancien projet de SCoT de Sénart, le restent avec le futur SCoT de Grand Paris Sud. En effet, l'administration de Grand Paris Sud lorgne amoureuxment sur les espaces agricoles préservés de Sénart. Le lancement d'un nouveau SCoT retiendra toute notre attention.

Sachons préserver la confiance des acteurs institutionnels de notre territoire, tout en restant très ferme vis-à-vis des projets qui risqueraient de contribuer à la dégradation de notre si belle planète et à celle de ce petit coin privilégié où nous vivons en harmonie .

Noisement, le 1<sup>er</sup> février 2019

Président de l'ARNASSEN



Association pour la **R**econnaissance de Noisement, l'**A**ménagement de son **S**ite et la  
**S**auvegarde de son **E**nvironnement **N**aturel

**Assemblée Générale de l'ARNASSEN  
Année 2018**

**RAPPORT D'ACTIVITÉS**

L'année 2018 a été marquée par la reprise d'une animation que nous avons abandonnée depuis près de trois ans : la fête campagnarde de Noisement. Celle du 19 mai 2018 restera dans nos mémoires. La rencontre, la convivialité, du soleil, et de la musique ont permis la réussite totale de cette journée, grâce à l'initiative de certains et à la contribution de tous.

Cependant, nous avons perdu notre fidèle adhérente Jacqueline Simon, qui ne manquait pas nos rencontres et nous évoquait quelques épisodes remarquables de la vie du hameau. Nous ne l'oublierons pas.

**Communauté Melun Val de Seine**

- **Le SCoT** : la phase de concertation est fermée ; cependant vous pouvez consulter le dossier « *carticpe* » qui donne les avis des habitants. Le site Internet de Melun Val de Seine est bien documenté et des cartes permettent de se rendre compte des principales orientations en particulier, le développement du site de Melun-Villaroche.  
<http://www.melunvaldeseine.fr/L-Agglo-en-actions/Amenagements-urbains-et-durables/Schema-de-Coherence-Territoriale-SCoT>
- **Le PCAET** (Plan Climat Air Energie Territoriale): le site de l'agglomération propose le lien avec AIRPARIF qui donne la qualité de l'air dans votre commune jour par jour.  
<http://www.melunvaldeseine.fr/L-Agglo-en-actions/Developpement-Durable/Plan-Climat-Air-Energie-Territorial-PCAET>

**La communauté d'agglomérations Grand PARIS SUD**

- **Notre participation aux collectifs d'associations** comme France Nature Environnement 77, SC21 (Sénart Citoyen 21), GPSE (Grand Paris Sud Eco citoyen) nous a permis d'être informés des projets de développement envisagés sur notre territoire et alentours. Une lettre est éditée : « *l'écocitoyen déchainé* », elle est diffusée aux élus de GPS et comme aux adhérents de l'association.
- **Le PCAET de GPS** : sur Grand Paris Sud, la démarche qui a été annoncée en octobre doit se terminer fin 2019 pour des raisons électorales... Nous avons sollicité nos élus pour une implication de la population dans le processus. Cependant, nous n'avons pas été entendus, car seules 2 réunions (120 personnes au total, y/c les fonctionnaires territoriaux et les élus) ont été organisées sur invitation. Une des lettres d'information du collectif GPSE (Grand Paris Sud Eco citoyen) dénonce cette négligence.
- **Le SCoT de GPS** doit aussi être lancé en 2019 sous la responsabilité de Philippe Clément, Directeur de la prospective et de l'orientation territoriale et nous avons pris contact.

**Notre hameau, ses environs, les communes et la préservation du territoire :**

- **Révision du PLU de Savigny le Temple** : nous avons contribué en délivrant un avis dans le cahier d'enquête publique du PLU.

En retour, il nous été demandé de signaler l'emplacement de la haie bocagère disparue entre les champs dans la côte à droite du chemin des Meuniers.

- **La lutte contre certains insectes nuisibles :**  
Frelons asiatiques, chenilles processionnaires, pyrale du buis sont venus envahir nos jardins, en détruisant abeilles, fruits, et feuillages et s'attaquant à l'homme et aux animaux domestiques. La lutte a été difficile, mais les dégradations importantes.
- **Arrivée de la fibre à Noisement :** Promise pour la fin de l'année 2018, il semblerait qu'elle soit en attente en haut du hameau. (A suivre en 2019)
- **Extension de la ZAC de Nandy :** alerté par la municipalité de Seine-Port, nous avons pu apporter quelques modifications au projet initial : aménagement de la circulation autour du futur centre commercial, gestion des eaux de ruissellement, réaffirmation de la faiblesse des équipements pour l'acheminement des eaux usées, limitation du nombre de logements et affirmation de notre souhait de voir ces talus boisés et l'aménagement des liaisons agriculture-urbanisme. Suite à l'invitation de Monsieur le maire de Nandy, nous avons pu faire entendre notre avis auprès de l'aménageur public (EPA Sénart) et les derniers documents montrent que nous avons été entendus.
- **Balade urbaine de la municipalité de Savigny le Temple le 3 juin 2018:** suite à l'expression écrite de nos inquiétudes, des réponses ont été apportées par la municipalité. (cf. document en annexe)
- **Le sentier piétonnier le long du CD 50 :** toujours signalé comme important pour les habitants au regard de la dangerosité des accotements de cette route de plus en plus « grignotés » par les exploitants agricoles. Madame le Maire a annoncé que cette liaison douce a été mise au budget de GPS pour 2018 ? ou 2019 ? ou....

#### **L'ARNASSEN et les autres associations:**

- **La Sauvegarde de Seine-Port et environs**
- **Le PLU de Seine-Port**
- **DDNA poursuit le cycle de conférences**
- **France Nature Environnement 77**
- **ADE Sénart et environs**
- **Le Musée de Seine-Port**

Noisement, le 1<sup>er</sup> février 2019

Le Président



F. HEITZ



Association pour la Reconnaissance de Noisement, l'Aménagement de son Site  
et la Sauvegarde de son Environnement Naturel

### Assemblée Générale de l'ARNASSEN 2018-2019

Compte rendu du 1<sup>er</sup> février 2019.

Présence :

- 20 personnes présentes
- 18 pouvoirs

Rapport Moral : cf. annexe 1

- Approuvé à l'unanimité

Rapport d'Activités : cf. annexe 2

- Approuvé à l'unanimité

Projets 2019

- Participation à l'opération de nettoyage du hameau et des bois environnants le **samedi 30 mars 2019** (et non 1<sup>er</sup> W-E d'avril comme annoncé)- RdV Baronnie de Seine-Port à 9h00.
- Grand débat National : différentes formes d'expression sont proposées par les communes Seine-Port, Savigny le Temple, Nandy, Cesson et de Nature Environnement Ile de France.
- La traditionnelle **fête campagnarde** de Noisement aura lieu le **samedi 25 mai 2019**
- Arrivée de la **fibres** à Noisement : Florence, Thierry et Luc surveillent le dossier
- **Sentier piétonnier** le long du CD 50, mis au budget de GPS : en attente de réalisation surveillée par Luc, Florence et Luc
- Monique, Patrick et Philippe seront approchés par l'élue de Savigny le Temple en charge des **projets culturels**, Isabelle Delacourt
- Remise à jour du **site Internet** de l'ARNASSEN – Jean François propose son aide.
- **Lutte contre les « nuisibles »** : frelons asiatiques (cf. présentation de notre apicultrice Monique – fabrication des pièges à frelons voir tutoriels Internet), chenilles processionnaires (dont le prédateur est la mésange), pyrale du buis.

Rapport Financier : cf annexe 3

- Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.
- L'adhésion est maintenue à 5€ par personne
- Ce soir 40 adhérents à jour de leur cotisation (2019) et 2 associations.

Conseil d'Administration : cf annexe 4

- Le Conseil d'administration comprend 13 membres
- Il se réunira prochainement pour délibérer suite à cette assemblée générale et élire son président.

La réunion se termine par le pot de l'amitié et les délicieuses spécialités apportées par de généreux participants.

Florent HEITZ  
Président de l'ARNASSEN



Association pour la **Reconnaissance de Noisement, l'Aménagement de son Site et la Sauvegarde de son Environnement Naturel**

**Assemblée Générale de l'ARNASSEN  
Année 2018  
Perspectives 2019**

**Communauté Melun Val de Seine**

- **Le SCoT de MVS** : il semblerait que les travaux soient suspendus pour des raisons de compatibilité emplois/ logements
- **Le PCAET de MVS** : maintenir une écoute active et comparative (GPS)

**La communauté d'agglomérations Grand PARIS SUD**

- **France Nature Environnement 77, SC21 (Sénart Citoyen 21), GPSE (Grand Paris Sud Eco citoyen)** : maintenir une contribution efficace dans la mesure de nos moyens
- **Le PCAET de GPS** : contrôler son élaboration en dénonçant les manques et les anomalies territoriales.
- **Le SCoT de GPS** : contribuer à sa construction en restant attentif au maintien de nos exigences environnementales.

**Notre hameau, ses environs, les communes et la préservation du territoire :**

- **La lutte contre certains insectes nuisibles, frelons asiatiques, pyrale du buis, chenilles processionnaires** : maintenir une vigilance accrue lors de l'apparition de nids et agir en conséquence.
- **Arrivée de la fibre à Noisement** : Prendre en charge le suivi de son déploiement sur le hameau.
- **Extension de la ZAC de Nandy** : s'assurer que les permis de construire sont bien conformes aux exigences négociées avec l'EPA Sénart. Dont les accès du centre commercial regroupés sur la 446 et non pas sur le CD 50 ?
- **Activer la plantation d'une quadruple rangée d'arbres** généreux pour marquer la limite du secteur urbanisé sur Nandy
- **Le sentier piétonnier le long du CD 50** : à suivre
- **Contribution à l'action *Seine-Port propre*** le 30 mars 2019 pour nettoyer le hameau et les bois entre Noisement et Seine-Port et le CD 50 E vers Savigny le Temple

**Des projets culturels :**

- En lien avec les communes et Madame Delacourt, Maire adjoint de Savigny le Temple
- A notre initiative : *concerts champêtres, théâtre en plein air ...*

**L'ARNASSEN et les autres associations:**

- **La Sauvegarde de Seine-Port et environs**
- **Le PLU de Seine-Port**
- **DDNA poursuit le cycle de conférences**
- **France Nature Environnement 77**
- **ADE Sénart et environs**
- **Le Musée de Seine-Port**

**La fête de Noisement aura lieu le 25 mai 2019 dans les conditions habituelles.**

Noisement, le 1<sup>er</sup> février 2019  
Le Président



F. HEITZ